

# LE PRESIDENT

## JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Merciere, n. 22.

Le 6 Juin 1849.

### Bilan des révolutions.

C'est vainement que les hommes de désordre veulent préconiser les moyens révolutionnaires et les présenter aux peuples comme des agents de progrès et des instruments d'amélioration. Les faits sont là pour donner à ces mensonges audacieux un éclatant démenti; les faits sont là pour dire que la véritable signification du mot révolution est bouleversement, ruine et destruction; les faits sont là pour démontrer que le lendemain d'un mouvement révolutionnaire, le soi-disant progrès consiste à rallier quelques débris de la prospérité de la veille et à échanger de magnifiques espérances contre une humble résignation.

Et cependant, malgré ces faits matériellement vrais; malgré ces preuves accablantes inscrites, non pas dans les fastes d'une histoire obscure et éloignée, mais vivante encore dans la mémoire de la génération actuelle; malgré le témoignage des acteurs de ce drame lugubre, le peuple, imprudent et faible se laisse aller encore aux tentations des hommes dangereux, aux promesses des faux prophètes, aux projets des ambitieux qui bâtissent leur fortune sur ses erreurs; le peuple croit aux révolutions, le peuple désire des révolutions.

Puisse le ciel ne pas combler ces vœux d'un pauvre aveugle! et, pour contribuer à l'éclairer, nous allons esquisser rapidement ce que la France a gagné aux dernières révolutions. Ce n'est pas de la politique que nous faisons, nous dressons un bilan, nos opinions vont être des chiffres, et notre parti se trouvera exprimé par la balance de ce véridique inventaire.

De 1789 à 1814, la France a parcouru avec des phases diverses une période révolutionnaire qui a duré 25 ans. A travers une route de sang et de gloire, dans un chemin semé de nobles idées et de

grands crimes, conduite, tantôt par des héros, tantôt par des scélérats, la révolution a marché. Comme puissance territoriale, la France n'a rien acquis durant ce long drame; nos frontières, malgré des agrandissements temporaires, sont, en définitive, demeurées ce qu'elles étaient; mais nous avons perdu nos colonies, riches et fertiles contrées qui faisaient l'orgueil et la fortune de la mère-patrie. La révolution nous a quittés en nous laissant une occupation étrangère de deux ans, une contribution de guerre d'un milliard, un autre milliard à payer en réparation de ses fautes, puis au cœur même du pays, dans le moral de la nation, une plaie saignante, un levain empoisonné, un germe de mort, dont chaque jour montre mieux la laideur hideuse et dévoile les progrès alarmants. Ce mal, c'est l'absence de foi, et ce qu'il nous promet, c'est la haine, l'envie et la guerre monstrueuse des frères contre les frères. Mais avant de nous abandonner cet héritage, la révolution avait dépensé deux milliards; elle avait dévoré, par les échafauds, les noyades et les fusillades, 100,000 victimes innocentes; elle avait fait périr sur les champs de bataille 1,500,000 hommes, elle avait fait couler des fleuves de sang et de larmes; elle avait déshonoré les temples, brisé les œuvres d'art, et dans sa course furieuse, elle avait osé détrôner Dieu en lui substituant une idole pétrie d'orgueil et de folie.

Quant aux avantages qu'elle nous a apportés, ils se bornent à deux : l'égalité devant la loi, — et encore, en proclamant ce principe, la révolution supprimait-elle les lois, — puis la liberté de travail substituée aux jurandes et aux maîtrises, c'est-à-dire un essor sans limites succédant à une compression sans bornes.

La révolution de 1830, bien que s'étant bornée à un combat de trois jours, n'en a pas moins coûté au pays un milliard d'armement et de dépenses nécessitées par le changement de gouvernement.

La révolution du 24 février 1848 commence à

peine, et déjà elle aussi a englouti son milliard sans parler des caisses d'épargne remboursées, à la mode des faillis, à tant pour cent; sans parler des chemins de fer et autres entreprises publiques, qui ont tout d'un coup perdu plus d'un tiers de leur valeur.

Si, à ces sommes prodigieuses enlevées à la fortune publique pour aller s'abîmer dans le gouffre des révolutions, nous ajoutons les malheurs privés et les désastres de chaque famille, les misères de chaque foyer, nous reculons épouvantés devant une pareille nomenclature.

Et ce n'est pas tout encore, nos pertes ne se bornent pas là; notre réputation d'honneur souffre de toutes ces hontes publiques, produisant, sous prétexte d'agitation, dans nos villes et à la faveur du grand jour les éléments mauvais qui croissent au fond de la civilisation comme la vase au fond de l'eau. Ce que nous appelons exécutions révolutionnaires, l'humanité le nomme crimes, et du sang que des monstres ont fait couler comme un baume régénérateur, le monde a tracé au front de la France un signe d'infamie. Notre crédit, ébranlé par ces secousses, vit sur sa réputation, comme un homme ruiné trouve confiance sur sa mise; notre prépondérance nationale baisse chaque jour, et les souverains étrangers, lorsque nous élevons la voix, n'ont qu'à écouter l'écho de nos partis politiques pour y recueillir le secret de notre faiblesse, la preuve de notre impuissance.

Et ce prestige du pouvoir, ce respect de l'autorité, cette force du droit, tous ces éléments nécessaires des sociétés, où les trouvons-nous? à qui les rattacher? à quelle branche de salut suspendre les principes fondamentaux d'un gouvernement régulier, lorsque la force brutale, la surprise, l'insurrection sont admis au nombre des instruments du progrès nouveau?

Oui, à chaque révolution, la France a laissé de son argent, de sa force et de sa gloire; elle ressem-

### FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

## Torrijos et Kalida.

### Episode de la conquête du Pérou.

L'histoire des monuments est celle des Etats, l'histoire d'un homme est souvent celle d'un peuple, et quand les livres sont muets sur les révolutions qui ont bouleversé les empires, des tronçons de colonnes épars çà et là sous les sables amoncelés disent au numismate les choses et les époques enveloppées dans la nuit des temps.

Sans nul doute, le quinzième siècle est un de ceux qui ont marqué avec le plus d'éclat leur passage sur cette terre sillonnée par tant de catastrophes, et la conquête des deux Amériques est le plus mémorable événement de ces jours d'audace et de crimes qui nous ont légué tant de noms célèbres et de villes soumises.

(1) Toute reproduction, même partielle de ce feuilleton, est rigoureusement interdite.

L'Eldorado — qui n'était pas encore une fiction — poussa une partie de l'Europe au-delà de l'Atlantique; mais les cœurs d'acier pour lesquels la mort était une conséquence inévitable de la vie, allèrent chercher autre chose que la jeunesse et la fortune dans le pays des Caciques et des Incas, si dépeuplé aujourd'hui...

Il fallait des périls et de la gloire aux Alphonse d'Albuquerque, aux Alvarez Cabral, aux Gama, aux Diaz de Solis; il en fallait surtout à François Pizarre, cet intrépide aventurier à qui les noms illustres de Christophe Colomb et d'Amérique Vésputce arrachaient le sommeil; et c'est une magnifique épopée que celle dans laquelle il joua le principal rôle, lui, chef de quelques centaines de bandits indisciplinés, contre des populations innombrables et fanatisées.

Vous connaissez tous cette histoire presque fabuleuse qui, en peu de mois, dévora ce que l'Amérique possédait d'hommes, d'édifices et de trésors amoncelés; je ne veux pas vous la raconter ici, mais lorsqu'un chaud épisode de cette sanglante lutte vient se placer de lui-même sous la plume de l'écrivain attentif, son devoir est de le recueillir et de le livrer à la méditation de ceux qui tiennent en leurs mains les destinées des royaumes: le passé est prophète de l'avenir, et rien n'est stérile dans l'étude des jours éteints ou des cités usées par le frottement des siècles.

cles. — Il est à regretter que les Incas n'aient pas eu de plus nombreux successeurs.

Quel était ce François Pizarre? Vous le savez... Quels étaient ses compagnons d'armes? Vous le savez aussi... Les Incas, vaincus par le glaive, le bronze, les coursiers et les dogues, abandonnèrent alors leurs richesses et leurs capitales.

Peu de mois après la conquête du Pérou par ce Pizarre de malheur, dont l'âme commandait le meurtre avec un sang-froid digne des temps de barbarie, toute antique religion de ces bons peuples équatoriaux mourut, et les trésors des temples furent dispersés par les soldats du spoliateur dans d'épouvantables orgies...

Mais les jeunes vierges que les *Couraccas* avaient consacrées au Soleil, qu'étaient-elles devenues?... Hélas! la soldatesque de Pizarre vous l'aurait dit alors, et nous, qui avons fouillé dans les sanglantes pages de cette guerre impie, nous écrivons, parce que telle est la vérité, que peu d'entre elles échappèrent aux outrages des hommes pervers que leur sanguinaire chef traitait à sa suite.

Parmi celles-ci — la plus belle — si nous en croyons le manuscrit mutilé, en ce moment encore sous nos yeux, — se trouvait Kalida, dont l'Inca lui-même avait voulu faire sa compagne. Au milieu de l'assaut donné au temple sacré qui la déroba aux regards profanes des Péruviens, elle tomba au pou-

ble à un négociant qui perd une partie de sa fortune, dans des entreprises successives pour aboutir à une ruine finale, tandis que s'il s'était borné à étudier et à perfectionner une seule affaire, il aurait certainement réussi.

Arrêtons-nous enfin dans cette voie fatale; que les hommes de bon sens, que les hommes honnêtes se lèvent contre ces agitateurs perpétuels dont le métier consiste à bouleverser et à détruire; que le pays tout entier s'unisse dans ce cri: plus de révolution! car sans cela la France épuisée dans sa richesse, énermée dans sa force, la France abaissée surtout dans l'oubli du bien et dans l'indifférence du mal, la France périra déchirée par la rage frénétique de révolutionnaires orgueilleux et pervers.

Ministre prédiction dont les soixante dernières années nous donnent la preuve, et qu'un retour sincère au respect de la foi religieuse, à la pratique de la loi civile pourra seul éviter!

#### M. Rattier, représentant de l'armée.

Monsieur le rédacteur,

Je viens, l'indignation dans le cœur, protester contre l'outrecuidante prétention de M. Rattier, qui se pose en représentant de l'armée française. Lui, notre représentant! ce serait à mourir de honte, si nous étions réduits à nous personnifier dans une individualité pareille.

Regardez autour de vous, Monsieur le sergent, non pas au-dessus, parmi ces généraux vieillissés au service de la patrie, couverts de blessures glorieuses et de décorations honorables; non pas parmi ces officiers braves et expérimentés dont le talent égale le courage, mais parmi vos camarades, parmi les 10,000 sous-officiers de l'armée, voyez ces poitrines illustrées de l'étoile de la légion d'honneur, consultez leurs états de services, examinez leur capacité, scrutez leur conduite, et dites-nous si vous, le cœur de banquets et l'affilié des clubs, vous êtes digne d'être comparé à ces militaires, esclaves du devoir et du drapeau, comme vous l'êtes de l'orgueil et de la vanité.

Allez, allez, M. le sergent! serrez la main à Lagrange, qui a tant de fois tiré sur l'armée, caressez M. Ledru-Rollin qui nous a chassés de Paris, souriez aux combattants de juin qui ont assassiné le général de Bréa, mais ne vous dites pas le représentant de l'armée; car le démenti que je vous donne s'élèvera éclatant comme une protestation universelle, et en rentrant dans votre corps vous serez accueilli par une répulsion unanime.

Représentant de l'armée! quelle outrecuidance! Voyez vous là-bas le maréchal Bugeaud, les généraux Changarnier, Tartas, Regnaud de St-Jean-d'Angely, Leflo, Lebreton, Bedeau et tant d'autres illustrations laissées dans l'ombre, tandis que M. Rattier représentera l'armée! Vienne donc une loi militaire à discuter, une mesure à approfondir, un projet à étudier, et nous verrons quelle triste figure fera M. Rattier en présence des hommes blanchis dans le métier, en présence des hommes dont la parole est une autorité pour l'Europe militaire.

voir d'un jeune officier castillan dont les mœurs douces et honnêtes contrastaient avec celles de ses camarades profanateurs. Il s'appelait Juan Torrijos; Kalida se précipita à ses genoux pour implorer miséricorde; mais dès qu'elle eut levé les yeux sur son vainqueur, elle remercia et bénit...

Oh! ce fut un de ces amours chastes et pieux qui ennoblissent et consolent; on s'aima sans se l'être dit; le frère respectait la sœur, mais la sœur comprenait qu'il pouvait bien y avoir dans le cœur de la femme un autre sentiment que cette sainte amitié qui occupait sa vie sans la remplir.

Je ne m'arrête jamais devant ce groupe fossile que la science seule regarde avec une indifférence studieuse, sans me sentir des larmes à la paupière: toute une époque se déroule à mes yeux; époque de sang et de sacrilèges, où le monde s'agrandissait, où les mauvaises passions, portées sur les ailes des vents, couraient avec nos navires voyageurs; et lorsque je touche du doigt ces deux éloquents figures, je cherche l'enfant pulvérisé qui a laissé sur le sein de sa mère une empreinte si dramatique!

Je vois encore aux flancs de ces Cordilières neigeuses, qui traversent les Amériques du sud au nord, ces pauvres infortunés, poursuivis — comme ils le disent dans leur langage naïf — par les ordres de Pizarre et ceux de l'Inca, son prisonnier. Le premier

Non, non, Monsieur Rattier, vous n'êtes pas le représentant de l'armée, l'armée n'a pas été consultée pour votre élection; produit d'une démagogie passionnée, vous lui appartenez, vous en avez l'ignorance vaniteuse et la colère aveugle.

Pardonnez, Monsieur le Rédacteur, cette lettre incohérente, cri d'indignation d'un militaire outragé dans ce qu'il a de plus cher après la France: le culte du drapeau et l'honneur de l'armée.

Agréé, etc.

Un capitaine de l'armée des Alpes.

Bourgoin, le 4 juin 1849.

Berlin, le 30 mai, 8 heures du soir.

Enfin la nouvelle constitution vient d'être publiée! Il me reste à peine le temps de la parcourir avant le départ du courrier; je me bornerai donc à vous en signaler aujourd'hui les paragraphes dans lesquels elle diffère de la constitution de Francfort, en me réservant d'y revenir demain.

D'abord l'on a eu soin d'éviter le mot odieux octroyé, et on a appelé la pièce qui vient d'émaner du cabinet: projet de constitution offert au peuple, afin d'être examiné et adopté (changements réservés) par la nouvelle Assemblée nationale, qui sera appelée à se réunir au commencement d'août.

Comme je vous l'ai signalé dans mes lettres antérieures, l'Autriche, ainsi que la Bavière, n'ont pas adhéré; mais on n'a pas perdu l'espoir que la Bavière se rattache à la Prusse, et c'est pour cela qu'on a réservé à ce pays la place qu'il devait prendre dans l'union d'après le projet de constitution. L'Autriche a déclaré vouloir plus tard se prononcer sur les relations dans lesquelles elle se mettrait avec le nouvel empire allemand.

Voici donc les paragraphes les plus importants:

A la tête du nouvel empire se trouve un curateur ou lieutenant d'empire, entouré d'un collège de princes. La dignité de Reichsvorstand est inseparable de la maison Hohenzollern.

Le collège de princes (la Prusse ci-inclus) se compose de six votants, dont la Prusse et la Bavière comptent un, tandis que les autres cinq sont partagés sur des votes collectifs.

En cas d'empêchement de la part du Reichsvorstand, le roi de Bavière prend sa place.

Le collège de princes fait ses décrets à la majorité absolue.

La maison d'Etats est composée de la même manière, comme ce fut déjà fixé dans la constitution de Francfort.

Voici quelques uns des principaux projets de loi, ainsi que diverses propositions, les uns et les autres présentés à l'Assemblée constituante et demeurés soit à l'état de rapport, soit à l'état de simples projets: il y en a eu 262; mais, nous le répétons, nous ne donnons que les principaux.

1° L'organisation de la force publique, garde nationale et armée;

2° Le mode de recrutement de l'armée; le remplacement militaire, son abolition ou sa transformation;

voulait d'abord Torrijos, dont le bras et l'intelligence avaient été si utiles pour la conquête, sauf à s'emparer plus tard de Kalida elle-même; l'autre demandait à grands cris la jeune et belle Péruvienne, dont il aimait le souvenir encore plus qu'il n'aimait la liberté.

Hélas! lisez comme je le fais ces pages éloquents, dictées par la douleur et le désespoir, et vous jugerez des angoisses et des tortures des deux fugitifs de Quito, après l'incendie de cette capitale.

Un pays inconnu, des plaines désertes, des forêts presque impénétrables, des montagnes arides se cabrant les unes sur les autres et portant jusqu'au ciel leurs fronts dominateurs; ajoutons à ces calamités, ainsi qu'à ces fatales richesses du sol, des torrents infranchissables, des bêtes féroces à combattre ou à éviter, des reptiles dangereux qui venaient parfois partager la couche des deux amants, et vous comprendrez peut-être pourquoi j'ai suivi avec tant d'intérêt mes deux héros — aujourd'hui taillés en pierre — dont la soif et la faim ont dû si souvent glacer le courage sans attiédir leur amour.

Quito, vous le savez, est autant au-dessus du niveau de la mer que les plus hautes cimes des Pyrénées, et cependant c'est vers des régions plus aériennes encore que se dirigèrent les deux fugitifs. L'âme s'épure aux courants célestes, et comme les filons

3° La refonte des monnaies de cuivre;

4° Trois propositions de M. Guigues de Champvans, de M. Huot et de M. Audler, relatives soit à la vente, soit au partage de jouissance, soit à la mise en culture des biens communaux;

5° Une proposition de M. Detours, relative aux pensions de retraite;

6° Une proposition de M. Dufournel, relative au reboisement;

7° Six propositions, de M. Alexandre Martin, de M. Boubier de l'Ecluse, de M. Wolowski, de M. Brunet, de M. Langlois, de M. Galy Cazalat, relatives à la création de banques et à des institutions de crédit agricole ou industriel.

8° Une proposition de M. Peupin, relative à l'apprentissage;

9° Deux propositions, une de M. Rouveure, une de M. Waldeck Rousseau, ayant pour objet l'institution de caisses de secours et de prévoyance;

10° Une proposition, de MM. Isambert, Missonnet, etc., ayant pour objet l'inamovibilité des desservants et l'institution de tribunaux disciplinaires ecclésiastiques;

11° Quatre propositions de M. Montreuil, de M. Jean Brunet, de M. Caussidière, de M. Pascal (d'Aix), relatives au défrichement et à la colonisation de l'Algérie;

12° Trois propositions de M. Glais-Bizoin, de MM. Jaunet et de Falloux, de M. Rudier, sur les chemins vicinaux, ou pour la révision de la loi de 1836, relative à cette matière;

13° Une proposition de M. Wolowski, sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures et ateliers;

14° Deux propositions de M. de Rancé, de M. Brunet, relatives à la révision, ou tendantes à l'abolition des tarifs des droits d'exportation ou d'importation en Algérie;

15° Un projet de loi pour l'organisation de l'assistance publique;

16° Une proposition de M. Randot, sur l'organisation communale, cantonale et départementale;

17° Celle relative à l'établissement de médecins cantonaux;

18° Le projet de lois d'impôt sur les donations et successions entre vifs;

19° La proposition de M. Dufournel, relative aux reboisements;

20° Celle de M. Alexandre Martin sur la création de banques départementales;

21° La révision de notre législation des travaux publics;

22° Le projet de loi sur le travail et l'enseignement primaire aux colonies, et celui relatif aux chambres consultatives d'agriculture, qui, tous deux, ont été déjà l'objet d'une première délibération;

23° Les propositions qui ont pour objet l'institution de caisses de secours mutuels et de prévoyance;

24° La proposition de M. Gayot, rapportée par M. Emile Martin, relative à l'assainissement et à la sécurité de Paris, par la démolition des quartiers insa-

dans lesquels on puisait l'or se trouvaient autour des collines, il semblait naturel de croire que les soldats de Pizarre, plus avides encore de richesses que de vengeance, ne graviraient point les Cordilières où les attendaient tant de périls.

Torrijos, hélas! n'avait pensé qu'aux hommes; mais les éléments ont aussi leurs colères, et c'était contre ceux-ci principalement qu'il avait désormais à lutter.

Quoique sous la ligne, Quito a ses nuits neigeuses, son printemps et son hiver.

Torrijos et Kalida s'en aperçurent bientôt, et je vous laisse à penser quelles angoisses ils durent éprouver, lorsque, au milieu des ténèbres, ils se virent attirés, enveloppés par un réseau de neige, dont les flocons glacés fouettaient leurs membres engourdis et dont le large manteau comblait les précipices qu'ils côtoyaient...

Oh! cette partie de la relation des deux infortunés est empreinte de la terreur la plus déchirante; vous devinez que si les caractères qui la rappellent sont espagnols, elle a dû être dictée par une femme... Pauvre Kalida! peu-être savait-elle déjà qu'elle portait dans son sein un gage de son amour, plus fort que le courroux céleste!

DE KERROY.

(La suite au prochain numéro.)

l'abus ;  
25° Le projet tendant à remédier aux sinistres for-  
cés qui frappent l'agriculture ;  
26° Et, enfin, l'enseignement, le crédit foncier et  
la réforme hypothécaire.

### Nouvelles de Rome.

Le paquebot à vapeur le *Virgile* est entré le 4 dans  
le port de Marseille, ayant quitté Civitta-Vecchia le  
1er juin, et la frégate à vapeur le *Descartes* est arri-  
vée à Toulon, ramenant en France M. de Lesseps  
dont les démarches auprès du triumvirat n'ont pas  
réussi, et qui, du reste, a été rappelé par le gouver-  
nement.

Le même navire avait à son bord un capitaine  
d'état-major, porteur de dépêches du général en  
chef. Ce dernier est passé par Marseille dans la soirée  
de dimanche.

L'armistice, pendant lequel de longues et inutiles  
négociations ont été poursuivies, expirait le 1er juin,  
et tout annonce que le lendemain les hostilités ont  
dû être reprises. Selon toutes les probabilités, un  
autre décisif a eu lieu ce jour-là, le même vapeur  
qui apportait, dans la nuit du 31 au 1er juin, à Civit-  
ta-Vecchia l'ordre de rappel du plénipotentiaire,  
ayant transmis à M. le général Oudinot celui d'atta-  
quer Rome immédiatement; mais on n'a reçu aucune  
nouvelle relative à une lutte avec les Romains.

Une lettre de Civitta-Vecchia, du 1er juin, annonce  
l'arrivée d'une voiture partie de Rome à neuf heures  
du matin. On apprenait que les Français n'avaient  
pas encore attaqué, mais que tout était préparé pour  
l'assaut. « Le général en chef, ajoute cette lettre,  
n'attendait plus que des instructions de Paris. » Ces  
instructions, comme nous venons de le dire, M. Ou-  
dinot a dû les recevoir dans la journée du 1er juin.

Au dernier moment, une sorte de convention au-  
rait été conclue entre M. de Lesseps et le triumvirat.  
Une autre lettre de Civitta-Vecchia contient une copie  
de ce document que nous reproduisons sans en  
garantir l'authenticité :

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Art. 1er. L'appui de la France est assuré aux popu-  
lations des Etats romains.

Elles considèrent l'armée française comme une armée  
qui vient concourir à la défense de leur territoire.

Art. 2. D'accord avec le gouvernement romain, et  
sans s'immiscer en rien dans l'administration du pays,  
l'armée française prendra les cantonnements extérieurs  
convenables tant pour la défense du pays que pour la  
salubrité des troupes.

Les communications sont libres.

Art. 3. La République française garantit contre toute  
invasion étrangère les territoires occupés par ses troupes.

Art. 4. Il est entendu que le présent arrangement  
devra être soumis à la ratification de la République fran-  
çaise.

Art. 5. En aucun cas, les effets du présent arrange-  
ment ne pourront cesser que quinze jours après la com-  
munication officielle de la non ratification.

Fait à Rome et au quartier général de l'armée fran-  
çaise, le 31 mai 1849, à huit heures du soir.

Ch. ARMELLINI; A. SAFFI; G. MAZZINI.

Le ministre plénipotentiaire de la République française,  
Ferdinand de LESSEPS.

Nous le répétons, nous avons peine à admettre  
l'authenticité de cette pièce. Il nous semble impos-  
sible que M. de Lesseps ait pu accepter des condi-  
tions semblables. Et si réellement une convention a  
été rédigée sur de pareilles bases, nous ne sommes  
pas surpris que le général Oudinot, ainsi que le con-  
seil de guerre qu'il avait réuni, l'aient purement et  
simplement rejetée, même avant de connaître les  
dernières intentions du gouvernement.

On savait à Civitta-Vecchia, le 1er juin à trois  
heures et demie, le refus du général d'accepter la  
convention et la rupture définitive de l'armistice.  
Les nouvelles de Rome et du camp ne vont pas au-  
delà.

Garibaldi était rentré dans Rome. On assurait que  
le roi de Naples se disposait à une nouvelle campa-  
gne, encouragé par l'arrivée des cinq mille Espa-  
gnols débarqués à Gaète.

### AFRIQUE FRANÇAISE.

Constantine, le 22 mai 1849.

(Correspondance particulière du TOULONNAIS.)

La plus vive agitation règne parmi les Arabes. Ils ont  
formé, assure-t-on, le projet d'attaquer El-Arrouche,  
Smeudou et autres points de nos possessions africaines.  
Ces bruits de guerre prennent de jour en jour de la con-  
sistance, et nos populations commencent à manifester la  
plus grande inquiétude. Les juifs surtout sont très ef-  
frayés parce qu'ils savent ce qu'ils ont à redouter de la  
vengeance des Arabes.

Ce qui contribue principalement à entretenir dans  
l'esprit des Kabyles cette dangereuse fermentation, c'est  
que plusieurs marabouts leur ont persuadé que la France  
était déchirée par les discordes intérieures et que nos  
soldats ont été envoyés pour combattre les puissances  
ennemies.

Les Kabyles sont disposés à tenter l'attaque de Cons-  
tantine; ils ont déjà désigné le jour et l'heure du com-  
mencement des hostilités. Mais pour prévenir toute ten-  
tative de leur part, une expédition sérieuse va être im-  
médiatement dirigée contre eux et toutes les dispositions  
sont prises pour résister à l'attaque si elle a lieu.

Toutes les troupes de Bône sont arrivées à El-Arrouche  
et à Smeudou. Le 16 mai, les généraux de Salle et de  
Sivy sont partis pour Milah avec un détachement de  
chasseurs et de spahis.

Le 17 du courant, toutes les troupes de ligne, les  
chasseurs, les spahis, l'artillerie et le génie sont allés  
camper à une lieue de la ville, afin d'être prêts à partir  
le lendemain matin pour Milah.

Le 18, le général Herbillon est parti avec un détache-  
ment de chasseurs pour aller rejoindre la colonne. On a  
entendu le canon du côté de Milah.

Les ordres les plus sévères sont donnés à Constantine  
pour le maintien de l'ordre et de la sûreté publique. Les  
portes se ferment à huit heures du soir; et dès ce moment  
les Arabes qui circulent dans les rues doivent être por-  
teurs d'une lanterne. On en a arrêté plusieurs porteurs  
d'armes cachées. Depuis plusieurs jours, deux hommes,  
placés aux portes de la ville, sont occupés à compter les  
Arabes qui y-entrent et en sortent.

Malgré toutes ces dispositions, on ne peut se dissimu-  
ler le danger de la situation. Les prédications d'un sché-  
rif célèbre exaltent les esprits et voici la lettre qu'il a  
adressée au commandant d'El-Arrouche :

Le schérif Hamed-Ben-Sidi-Abdhalia-Beni-Yamian au  
commandant d'El-Arrouche.

Je suis envoyé par la grâce de Dieu qui m'a donné la  
force.

Je suis une ressemblance de Kuled-Ben-Oualid.

Je suis fils de schérif; la terre est à Dieu, mais il m'a dé-  
signé son héritier et dans l'autre monde la justice sera  
pour tous!

Le salut à tous ceux qui suivent la religion de Moham-  
med et qui habitent El-Arrouche. Si tu te fais musulman,  
ô commandant, je te fais grâce de la vie; mais il faut  
prononcer ces mots : « Dieu seul est Dieu, Mohammed est  
son envoyé. »

Enfin, je te donne l'ordre de te faire musulman. Je  
ne te demande rien que d'embrasser ma religion. Si tu  
ne veux pas, prépare-toi, je viens te combattre sur ton  
âme.

Quant à moi, j'entrerai à El-Arrouche, ce soir à qua-  
tre heures. Salut.

— Un caïd des Harectas, après quelques jours d'ab-  
sence, retournait à son poste; les hommes de sa tribu se  
sont préparés à le recevoir par cet appareil militaire  
connu sous le nom de *fantasia*. La fête avait fort bien  
commencé, lorsque le caïd a failli être victime d'un com-  
plot. Quatre Arabes, en passant devant lui, déchargèrent  
leurs fusils dans sa direction; mais un cavalier, qui vint à  
passer au galop, lui sauva la vie; le cheval tomba mortel-  
lement blessé. Le chef fut aussitôt entouré par son  
goum. Nous ne savons si l'on donnera suite à cette af-  
faire.

Les prisonniers récemment faits à El-Arrouche sont ar-  
rivés à Constantine conduits par un détachement du 8°.

On nous écrit d'Orléanville :

« Le 15 mai dernier, à neuf heures du matin, à la  
reentrée de la colonne expéditionnaire, le nommé No, ca-  
poral au 16e de ligne, a été assassiné dans une chambre  
de la caserne, par le nommé Chizat (Claude), fusilier à la  
même compagnie, lequel lui a tiré à bout portant son fu-  
sil chargé à balle, alors que l'infortuné No, conformé-  
ment aux ordres de ses chefs, l'invitait à se rendre avec  
lui à la salle de police. »

— Les 14 et 15 mai, la colonne commandée par M. le  
colonel Jollivet est rentrée à Orléanville après avoir ter-  
miné ses opérations aux Ouied-Younès, par la pacification  
de cette contrée. (Akhbar.)

Un désaccord assez fâcheux a déjà éclaté, dit-on,  
entre les membres du nouveau cabinet. On ne nous a  
pas dit à propos de quelle question; mais ce qu'il y a de  
certain, c'est que ce manque d'entente est on ne peut  
plus déplorable dans les circonstances présentes. Cette  
méintelligence faisait ce matin le sujet de toutes les  
conversations dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

Nous tenons de bonne source qu'un incident fort  
intéressant va donner lieu, dans la séance d'après de-  
main, à des discussions fort animées. Un membre de  
l'Assemblée, appartenant au parti des 60, dit parti mo-  
dérateur, doit lire à la tribune une lettre du père Ven-  
tura, venue de Civitta-Vecchia, et qui donnerait sur la  
question romaine, jusque-là si obscure, des éclaircis-  
sements tout nouveaux. Il résulterait de cette lettre que  
le saint-père n'aurait jamais été opposé, comme on l'a dit,  
au rétablissement de son autorité par les armes fran-  
çaises ou autres.

### Chronique parisienne.

Des renseignements positifs, parvenus au gouver-  
nement, prouvent que c'est à tort que les journaux  
démagogiques ont annoncé que M. de Lesseps avait  
été frappé d'aliénation mentale à la suite des menaces  
d'assassinat dont il avait été l'objet.

— Le ministre de la guerre vient de prendre un  
arrêté important. Il a pour but de soumettre l'Algérie  
à l'unité monétaire. Cette mesure d'une application  
difficile surtout parmi les Arabes, produira, avec le  
temps, des résultats très utiles.

— M. Desmazure vient d'être nommé chef de ca-  
binet de M. Dufaure, ministre de l'intérieur. Il a  
déjà rempli les mêmes fonctions auprès de l'hono-  
rable ministre.

— Le gouvernement vient de décider que Sainte-  
Marie de Madagascar serait désormais la résidence du  
préfet apostolique.

— Nous extrayons d'une lettre particulière, écrite  
à la date du 30 mai 1849, les détails suivants qui  
peuvent servir à compléter la biographie d'un re-  
présentant nouvellement élu :

« Le citoyen Boichot est né à Villiers-sur-Seize;  
son père est un honnête bûcheron et sa mère existe  
encore. Sa sœur garde les moutons à Armençay.

« Le citoyen Boichot s'est engagé à 19 ans; il a  
été acteur, chanteur sur les places publiques où il  
vendait du baume et des chansons. »

— Hier, à midi, il y a eu, au palais de l'Élysée,  
réunion du conseil des ministres, pour prendre con-  
naissance du message du président de la Répu-  
blique.

— Hier matin, les trois nouveaux membres du  
cabinet, MM. Dufaure, de Tocqueville et Lanjuinais,  
ont été installés dans les ministères dont les porte-  
feuilles viennent de leur être confiés. On dit que le  
nouveau ministre de la marine se propose de faire  
d'assez nombreuses mutations dans le personnel des  
consulats. Il paraît aussi que des changements auront  
lieu dans le personnel du service de l'administration  
de l'Assemblée législative. M. Ramond de la Croizette  
est décidément désigné, à l'unanimité, pour les fonc-  
tions de secrétaire général de la questure. On sait  
que dans cette administration il compte plus de vingt  
cinq ans de bons services.

### ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE.

Séance du 4 juin 1849.

Présidence de M. DUPIN aîné.

A une heure et quart la séance est ouverte.

M. LE PRÉSIDENT : L'Assemblée est appelée à voter au  
scrutin sur la validité des élections de Vaucluse.

Voix à gauche : Mais l'enquête ?

M. LE PRÉSIDENT : Nous allons d'abord mettre aux voix  
les conclusions du bureau, selon l'usage. (Mouvement à  
gauche.)

Il est procédé au scrutin.

Cette opération est fort avancée quand M. le président  
réclame le silence.

M. LE PRÉSIDENT : Je m'aperçois à l'instant, en relisant  
le procès verbal de samedi, que c'était bien sur l'enquête  
parlementaire que le scrutin avait été demandé et décidé.  
En conséquence, le scrutin commencé va être annulé, et  
il va en être repris un autre sur la question de l'enquête  
parlementaire.

Voici le résultat du scrutin ouvert ce matin dans les bu-  
reaux pour la nomination d'un des vice-présidents de  
l'Assemblée en remplacement de M. de Tocqueville,  
nommé ministre.

Au moment où M. le président va proclamer le vice-  
président, une question préjudicielle est soulevée, il s'a-  
git de savoir si le nombre des votants, pour valider l'é-  
lection, doit être de la moitié plus un du nombre total  
des représentants, ou seulement de la moitié plus un des  
membres effectifs.

M. le rapporteur du huitième bureau rend compte des  
élections de Lot-et-Garonne. Une protestation existe. Le  
bureau, sans s'y arrêter, propose l'admission.

M. Emm. Arago combat ces conclusions et demande une  
enquête. Il argue : 1° de la protestation, 2° d'un mémoire  
qui se trouve au dossier; 3° de la dépêche télégraphique  
du 12 mai.

Prenez garde, Messieurs, si l'Assemblée actuelle infir-  
mait la décision de la Constituante au sujet de cette dé-  
pêche, on pourrait supposer que plusieurs d'entre vous  
ont accepté cette dépêche avec reconnaissance. (Mur-  
mures.)

L'orateur donne lecture d'une affiche électorale qu'il  
incrimine et qui lui paraît, à elle seule, un motif d'annu-  
lation. Cette œuvre est celle de membres de conseils mu-  
nicipaux, qui n'ont pas craint de se salir, en en prenant  
la responsabilité.

M. BAZE : Quel jugement ont rendu les tribunaux ?

M. ARAGO : Les éditeurs responsables ont été acquittés ?  
(Oh ! oh !)

La séance continue.

## NOUVELLES LOCALES.

— Le *Bulletin des Lois* promulgue les arrêtés suivants :

Numéro 159, 23 avril dernier. — Les quatre-vingt mille hommes appelés sur la classe de 1848, seront pris dans les quatre-vingt-six départements de la République.

Le département fournira un contingent de 1,118 hommes sur les 4,224 jeunes gens inscrits.

Numéro 160, 2 mai dernier. — Pour les contributions spéciales à percevoir en 1849, concernant les dépenses des chambres de commerce; celle de Lyon est portée pour le chiffre de 6,498 fr. et la bourse pour celui de 516 fr., le tout à la charge des patentés de notre ville.

Numéro 161 du 10 mai dernier, est relatif, comme on sait, aux travaux du chemin de fer de Paris à Lyon.

Le supplément dudit *Bulletin* autorise l'acceptation des dons suivants :

1° D'une somme de 3,800 fr. aux hospices de Lyon, par madame veuve Viard, pour l'admission de la veuve Leture, à titre de pensionnaire à vie, dans l'hospice de l'Antiquaille.

2° D'une pièce de terre estimée à 2,388 fr. 70 c. à l'hospice des vieillards de la Guillotière, par Charles Lavié.

— Hier, vers le milieu du jour, un jeune homme de 18 ans se baignait dans le Rhône, le long du cours de Perrache; une crampe l'a saisi pendant qu'il nageait; on n'a pu retirer de l'eau que son cadavre. Nous croyons que, dans l'intérêt bien entendu des populations, l'administration municipale devrait défendre ces baignades isolées qui tous les jours nous forcent à enregistrer de nouveaux accidents.

— L'administration municipale avertit le public que le poison destiné à la destruction des chiens errants va être jeté, en exécution des règlements permanents, pour prévenir les cas d'hydrophobie qui pourraient se manifester sous l'influence de la chaleur et les accidents qui en résulteraient.

— Hier matin, à 5 heures, le corps de la dame **Drut**, née Claire Verguin, âgée de 38 ans, bouchère, rue de Noailles, n. 2, a été retiré de la Saône en amont du pont de la Feuillée, où elle s'était jetée volontairement avant le jour. Espérant, par de prompts secours, pouvoir la ramener à la vie, elle a été transportée chez elle, où, sur la réquisition de la police, le docteur Guichon s'est rendu aussitôt. Tous les soins ont été inutiles, cette femme était réellement morte. Comme les époux Drut sont dans l'aisance et qu'ils vivaient parfaitement unis, il est à présumer que cette infortunée, tourmentée depuis une quinzaine de jours par de violents maux de tête, n'a été portée à se donner la mort qu'à la suite d'un transport au cerveau.

— Nous entrons dans l'époque où les chaleurs sont habituellement très intenses et de longue durée. On sait quels dangers peuvent résulter de la trop grande facilité avec laquelle on laisse courir les chiens dans les rues sans qu'ils soient muselés ou sans qu'ils portent un collier indiquant qu'ils ont un maître. Les chiens errants finissent, au bout de peu de jours, par être atteints d'hydrophobie; c'est dans l'intérêt de la ville que nous appelons l'attention particulière de l'administration municipale sur le service qu'elle a l'habitude d'organiser contre les chiens errants.

Il ne faut pas attendre que quelque accident soit arrivé pour prendre des mesures de répression; dans ces circonstances, il vaut mieux prévenir le danger. Nous comptons assez, du reste, sur le zèle bien connu de l'administration pour être certains qu'elle tiendra compte de nos avertissements.

Nous avons déjà vu, sur le quai de la Saône, un chien d'allure fort suspecte; les passants n'étaient pas fort rassurés.

Nous recevons à l'instant même un avis de la mairie annonçant qu'on va jeter du poison dans les rues: nous sommes heureux de rendre ici un témoignage de reconnaissance publique à l'administration qui, par sa vigilance, sait prévenir même les réclamations anticipées.

— Dans le but d'empêcher les nombreux et graves accidents qui, chaque jour, alarment les familles, l'autorité vient d'établir un service de sergents de ville, qui auront pour mission d'inspecter les rives de nos deux fleuves, et de s'opposer à la fantaisie périlleuse des baigneurs isolés.

— On lit dans le *Courrier de l'Ain* :

Un fâcheux accident est arrivé la nuit du 4 au 5 vers deux heures, à la montée de Seillon, près de Bourg.

Une voiture des convois militaires amenait à l'am-

balance de Bourg des militaires malades; le cheval a pris le mors aux dents, s'est emporté et a jeté la voiture sur un tas de graviers; elle a été renversée, le conducteur, précipité violemment, a eu le crâne fracassé; transporté à l'hôpital, il y est mort presque immédiatement.

Un militaire a été blessé à l'épaule et à la main; trois ont été contusionnés.

— Nous recommandons à nos lecteurs la description d'un voyage pittoresque à la Grande-Chartreuse, par M. Vivès, homme de lettres et commissaire de police à Lyon.

Cet intéressant ouvrage, dont la dédicace a été agréée par Mgr. le cardinal-archevêque, se trouve en vente chez les principaux libraires de la ville.

Nous recevons la lettre suivante :

Lyon, le 5 juin 1849.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre numéro 441, vous annoncez que le comité central a envoyé une députation à un sergent-major du génie pour lui offrir la candidature au nom du parti démocratique, laquelle aurait été refusée.

Vos correspondants, Monsieur, sont très mal informés. Le comité central n'a envoyé personne et n'a point de candidature à offrir, par la raison bien simple qu'il s'est dissous après les élections.

J'attends de votre loyauté l'insertion de la présente dans votre prochain numéro.

GRINAND,

Un des présidents de l'ex-comité central démocratique.

Le comité central n'existe pas sous le même titre, soit, nous le savons bien; mais, fort embarrassés pour désigner les meneurs de la République rouge à Lyon, nous avons employé le nom de leur ancienne réunion officielle.

Donc, ce n'est pas le comité central, mais bien les organes actuels du même parti qui sont allés offrir au sergent-major Leroy la candidature du Rhône, en remplacement de M. Commissaire. Les détails que nous avons publiés à cet égard sont de la plus entière exactitude.

Nous recevons la lettre suivante de l'association des artistes :

Monsieur,

Les institutions philanthropiques sont aux âmes généreuses ce que l'écho est au son.

L'association des artistes et la fédération qui se prépare en sa faveur, pour le 9 juin, au Jardin-d'Hiver, ne pouvaient laisser indifférentes les plus belles intelligences du monde artistique et littéraire; la lettre suivante, adressée aux fabricants lyonnais, en est une preuve.

Le comité, craignant quelque oubli involontaire dans la distribution, vous prie de vouloir bien la publier dans votre prochain numéro.

Agréez, Monsieur, l'assurance de son estime pour la commission.

J. FOREST, délégué.

Voici la lettre ci-dessus indiquée :

Paris, 4 juin 1849.

Monsieur,

Nous venons vous prier de vouloir bien nous accorder quelques unes des productions de votre industrie, si estimées à juste titre en France et dans l'Europe entière, pour la loterie de la fête que nous avons organisée à Lyon au profit des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, et des artistes musiciens.

Ce don contribuerait puissamment à augmenter l'éclat et l'intérêt de cette fête. Nous espérons que vous voudrez bien ne pas refuser ce témoignage de sympathie à notre œuvre de bienfaisance destinée au soulagement des artistes malheureux et à l'encouragement des arts, qui sont une des gloires de la ville de Lyon.

Veillez, Monsieur, agréer l'assurance des sentiments de haute considération des membres du comité.

Taylor, président; Halévy; Spontini; Auber; Meyerbeer; Onslow; Adam; Horace Vernet; Ingres; Lepoittevin; Duval-le-Camus; Lapito; Ch. Lefebure; Justin-Ouvrière; Watelet; Gosse; Bourges; Zimmerman.

## Nouvelles étrangères.

### ALLEMAGNE.

En Prusse, le roi n'a pas été heureux au début de la tentative qu'il a voulu faire pour pacifier l'Allemagne au moyen de la Constitution octroyée. Il a cru devoir déclarer au vicar de l'empire qu'il cessait de reconnaître son pouvoir, et que désormais il se chargeait, lui, roi de Prusse, des fonctions dévolues antérieurement à l'archiduc Jean par l'Assemblée de Francfort.

On ne saurait être plus malheureux que cet archiduc. Abandonné naguère par l'Assemblée de Francfort, il est actuellement destitué par le roi de Prusse. Mais, en même temps, on a peu d'exemples, croyons-nous, d'une confusion de principes égale à celle dont le roi de Prusse donne en ce moment l'exemple.

Ce souverain devrait dire à quelle source il a puisé le droit qu'il s'est arrogé de faire la guerre au Danemark, à quelle source il puise celui de faire la paix avec cet Etat, et à quelle source, enfin, après avoir reconnu l'autorité du vicar de l'empire et de l'Assemblée de Francfort, il puise le droit de méconnaître l'un et l'autre.

— Les troupes hesso-prussiennes et les insurgés du pays de Bude se sont rencontrés dans plusieurs engagements meurtriers, mais sans résultat décisif.

Nous avons la réponse textuelle du vicar de l'empire au plénipotentiaire prussien sur l'espèce de sommation qui lui a été faite de résigner ses fonctions. Il dit qu'il n'accède pas à la demande de la Prusse de lui confier ses pouvoirs, parce que cela ne peut avoir lieu par un acte illégal du dépositaire de ces pouvoirs, acte qui ne serait obligatoire pour personne.

— Les plénipotentiaires des Etats allemands, partisans de la Constitution, s'étaient réunis le 31 mai pour une conférence avec le ministre de l'empire, à laquelle ils étaient appelés depuis huit jours. Mais au lieu d'y trouver le ministre de l'intérieur, ils y ont trouvé une lettre par laquelle il leur déclarait que par suite de la résolution de la veille et des autres circonstances survenues, il n'assisterait pas à cette conférence.

### ANGLETERRE.

LONDRES, 2 juin. — On écrit de Paris au *Globe* :

On dit que la politique du nouveau cabinet français aura pour but de contraindre le triumvirat de Rome à déposer ses pouvoirs, à l'unique condition que le pape donnera des garanties suffisantes pour l'établissement d'un gouvernement constitutionnel avec un ministère séculier.

On dit que l'extrême droite de l'Assemblée législative, composée de plus de 150 membres, aurait voulu le rétablissement du saint-père sans condition. Mais aucun ministère n'aurait pu exister un mois seulement avec une politique de cette nature.

## Nouvelles diverses.

Dans trois de ses derniers numéros, le *Republicain de la Moselle* avait dit que dans la garnison de Metz les pelotons de punition fonctionnaient le jour anniversaire de la République, que les officiers s'efforçaient par tous les moyens possibles de comprimer l'esprit du soldat pour en faire une brute, sans autre pensée, sans autre impulsion que celle du chef; qu'ils avaient cherché par un abus d'influence, à tromper la religion des soldats en matière d'élection; enfin que dans les rangs de la garnison de Metz, il y avait trois classes d'officiers. A chacun de ces trois articles du *Republicain de la Moselle*, les délégués des officiers de cette garnison viennent d'opposer la protestation la plus énergique, les démentis les plus formels.

Ils déclarent que le mépris seul, le mépris de tous les honnêtes gens, qu'ils appartiennent ou non à l'armée, doivent faire justice des moyens honteux employés par ce journal, et du but infâme qu'il ose se flatter d'atteindre en s'attachant à diviser les membres de la grande famille militaire sur lesquels reposent aujourd'hui l'avenir et l'espoir de la France. Ils ont la conviction profonde que ces vœux impies ne seront pas exaucés, et que les trois classes d'officiers signalés par le *Republicain de la Moselle* seront toujours unies. Elles formeraient, au besoin, un faisceau formidable pour repousser le désordre, et là, comme en face de l'ennemi, les officiers auraient derrière eux tous les hommes de cœur et d'énergie, tous les sous-officiers et soldats.

### BOURSE DE LYON. — 5 JUIN.

5 0/0 82 50, 82 25, 82 40. — Chemins de fer: Orléans, ferme, 735. — Rouen, ferme, 495; d. 40, 510. — Marseille, ferme, 185. — Nord, ferme, 412. — Mines de la Loire, ferme, 255; d. 10, 257. — Gaz de Lyon, 1,125. — Banque de Lyon, 2,190. — Fonderies et forges de la Loire et de l'Ardèche, 5,525. — Fonderies et forges de Bessèges, 654. — Obligations des Mines de la Loire, 870.

### CONDITION DES SOIES DE LYON.

5 JUIN 1849.

Nombre de baillots entrés à la Condition: 52. — Soies ouvrées: 52. — Grèges: 20. — Dernier numéro placé: 285.

A. MEINEL, gerant.

CHANOINE, imprimeur, rue de la Charité, 18.